

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 06002

Numéro SIREN : 433 803 137

Nom ou dénomination : MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Ce dépôt a été enregistré le 24/09/2022 sous le numéro de dépôt 41140

MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Société par actions simplifiée

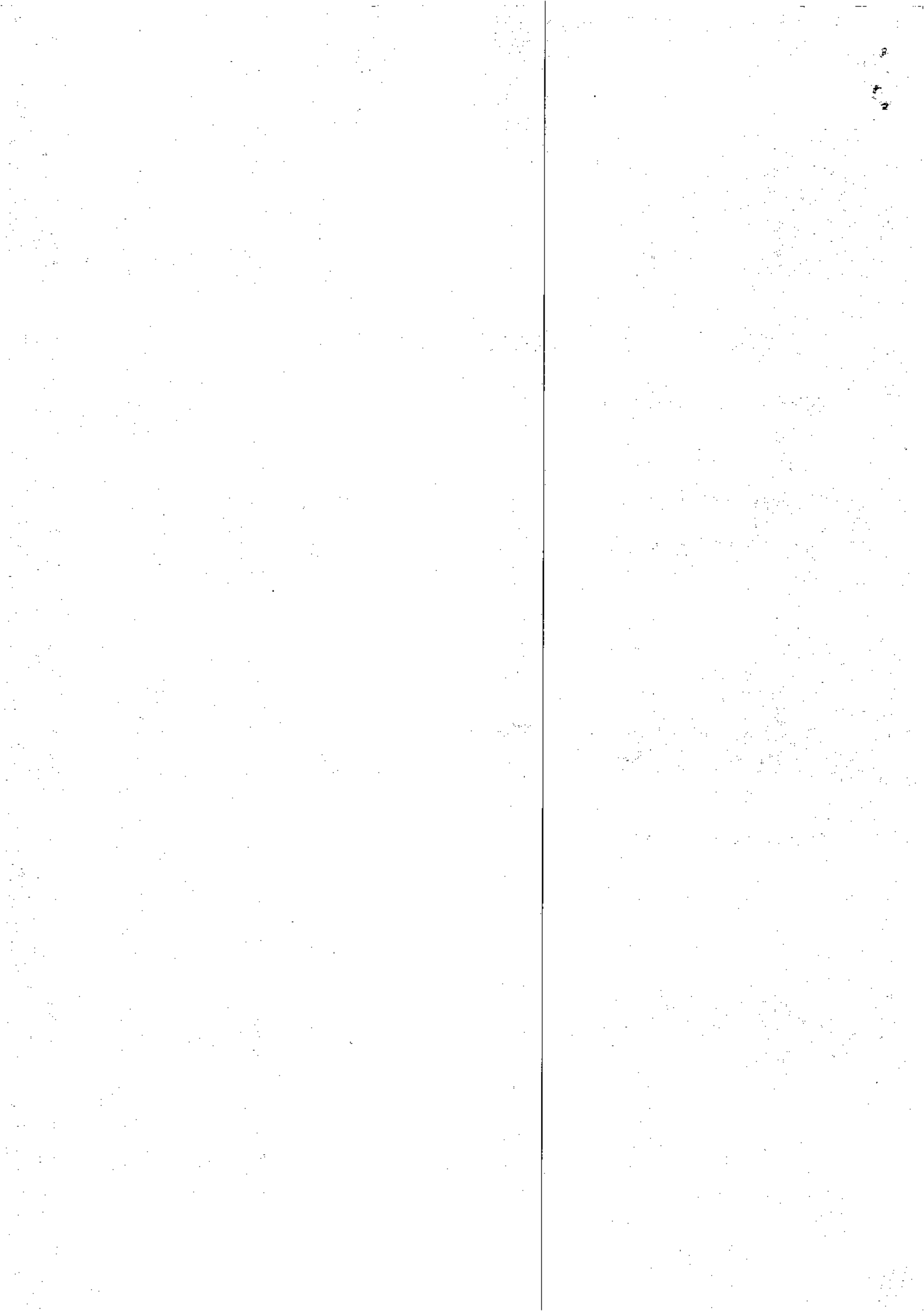
Tour Trinity

1 bis, place de la Défense

92400 COURBEVOIE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021



KPMG AUDIT
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris-La Défense Cedex

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Société par actions simplifiée

Tour Trinity

1 bis, place de la Défense

92400 COURBEVOIE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'associé unique de la société MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MERSEN CORPORATE SERVICES SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables-Engagements de retraite, indemnités de départ et médailles du travail » de l'annexe aux comptes annuels, qui expose le changement de méthode relatif à l'application de la recommandation n° 2013-02 de l'ANC, modifiée le 5 novembre 2021, ayant introduit un choix de méthodes pour la répartition des droits à prestation pour certains régimes à prestations définies.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

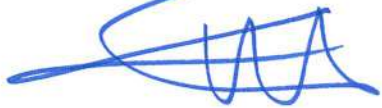
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 16 mai 2022

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

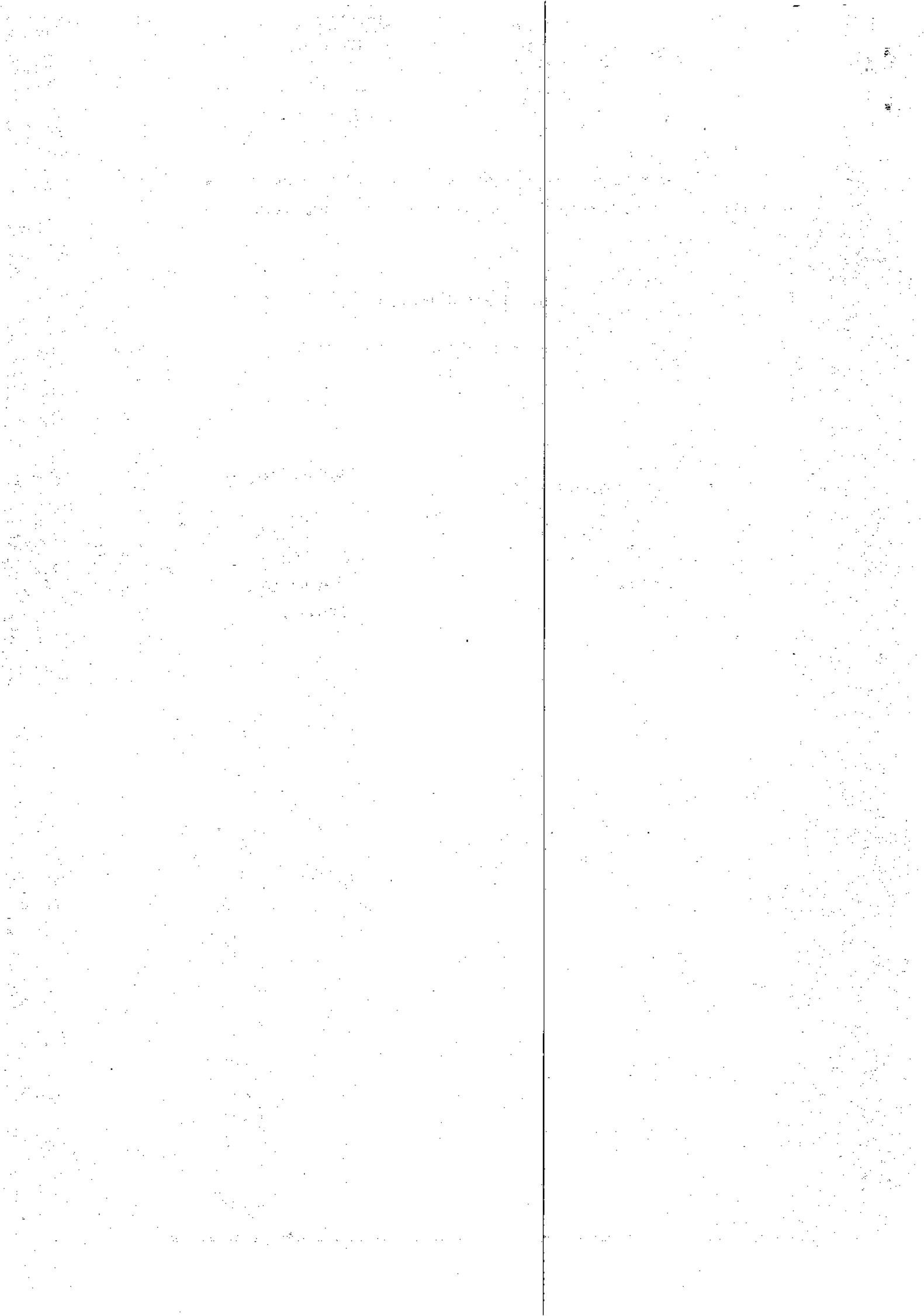


Catherine Porta
Associée

Deloitte & Associés



Anne Demerlé
Associée

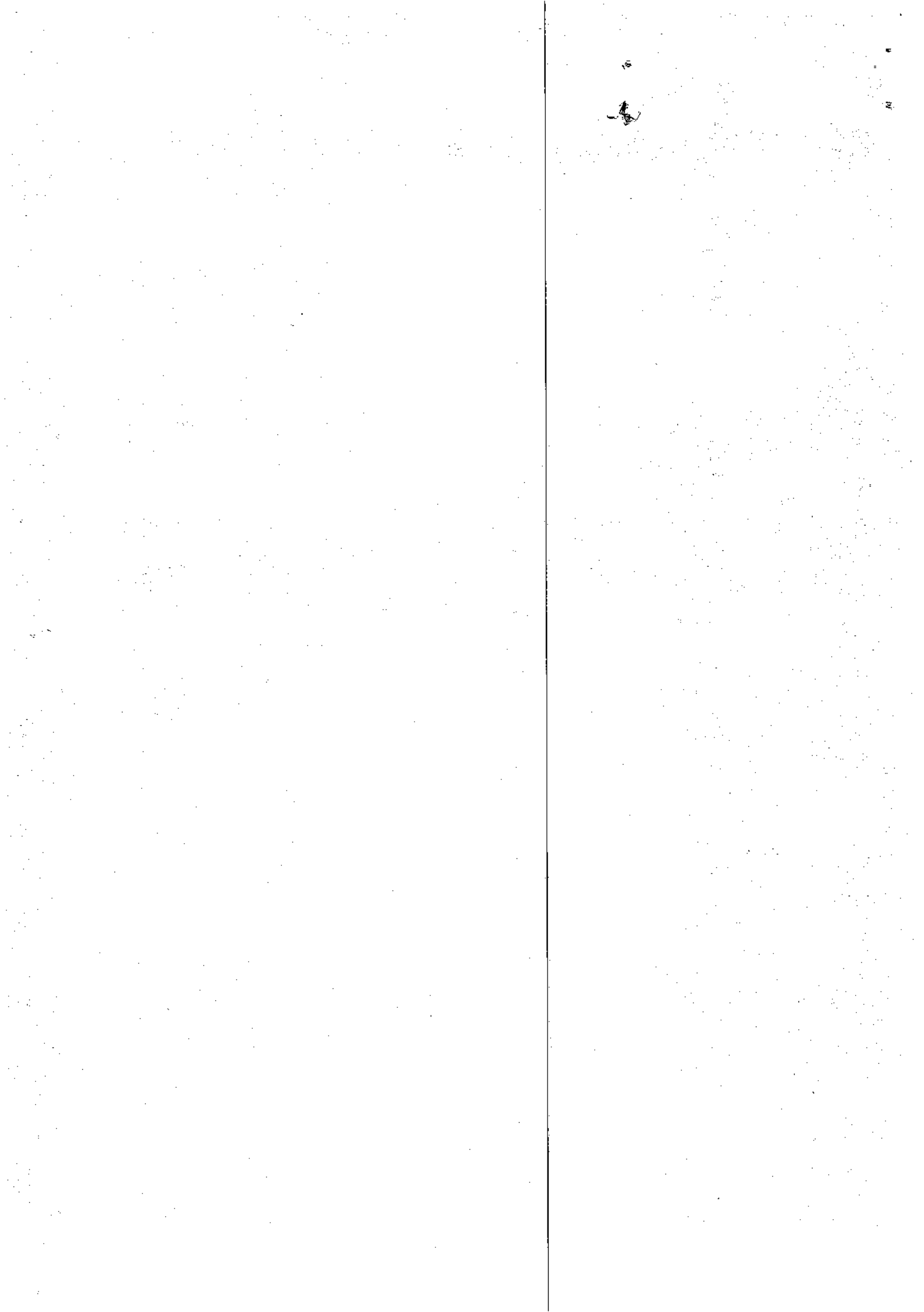




MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

COMPTES ANNUELS

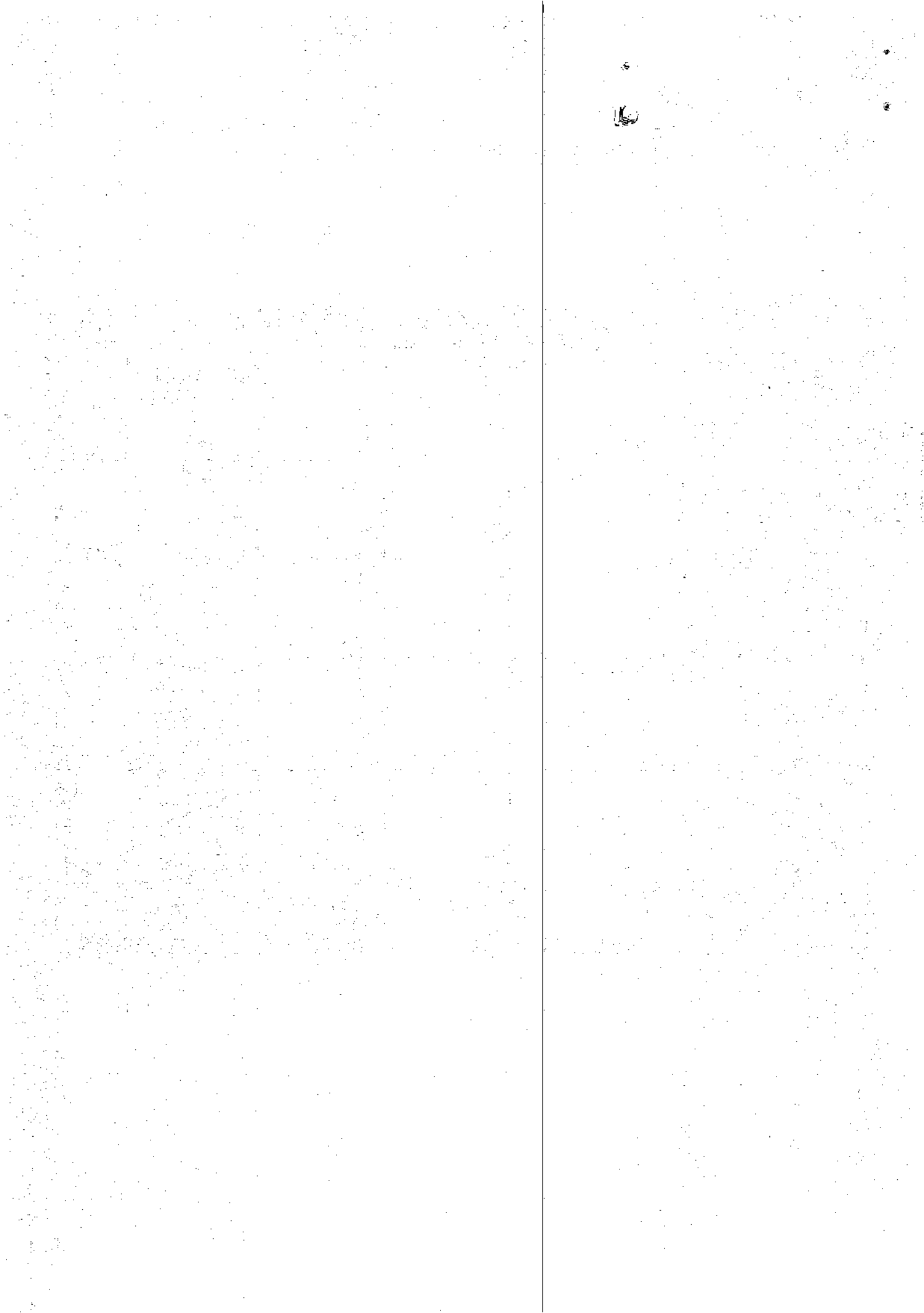
AU 31 DECEMBRE 2021



MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

BILAN ACTIF

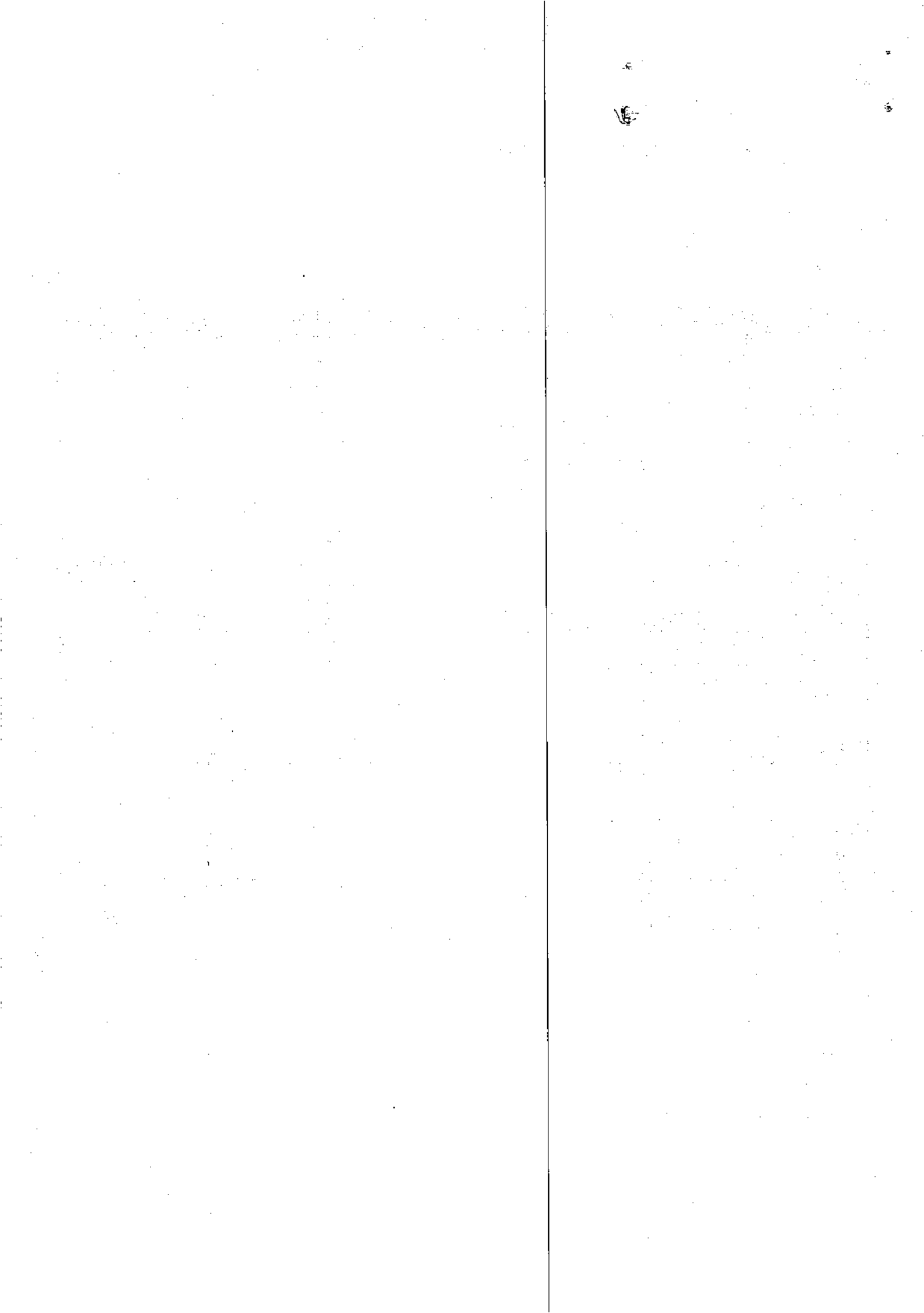
BILAN - ACTIF	Exercice N			N-1 (*)
	Brut	Amortiss., prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	AA			
Frais d'établissement	AB	AC		
Frais de développement	CX	CQ	9 379 703	4 985 271
Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 595 700	412 570
Fonds commercial (1)	AH	AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	117 981	281 952
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
TOTAL immobilisations incorporelles			10 174 714	5 679 793
Terrains	AN	AO	897	0
Constructions	AP	AQ	664 439	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	534 566	177 976
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
TOTAL immobilisations corporelles			1 199 902	177 976
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
Autres participations	CU	CV		
Créances rattachées à des participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières	BH	BI		
TOTAL immobilisations financières				
TOTAL (II)	EJ	BK	14 125 088	3 795 602
Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
En cours de production de biens	BN	BO		
En cours de production de services	BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
Marchandises	BT	BU		
TOTAL Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	35 781	51 090
Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	4 023 622	9 903 407
Autres créances (3)	BZ	CA	2 474 881	1 399 408
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
TOTAL Créances			6 498 503	11 302 815
Valeurs mobilières de placement Dont actions propres :	CD	CE		
Disponibilités	CF	CG	0	3 653 447
TOTAL Trésorerie			0	3 653 447
Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	1 507 111	872 191
TOTAL (III)	CJ	CK	8 041 395	15 879 543
Frais d'émission d'emprunt à étaier (IV)	CW			
Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Ecarts de conversion actif (VI)	CN		83	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	22 166 566	3 795 602
			18 370 964	21 737 312



MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

BILAN PASSIF

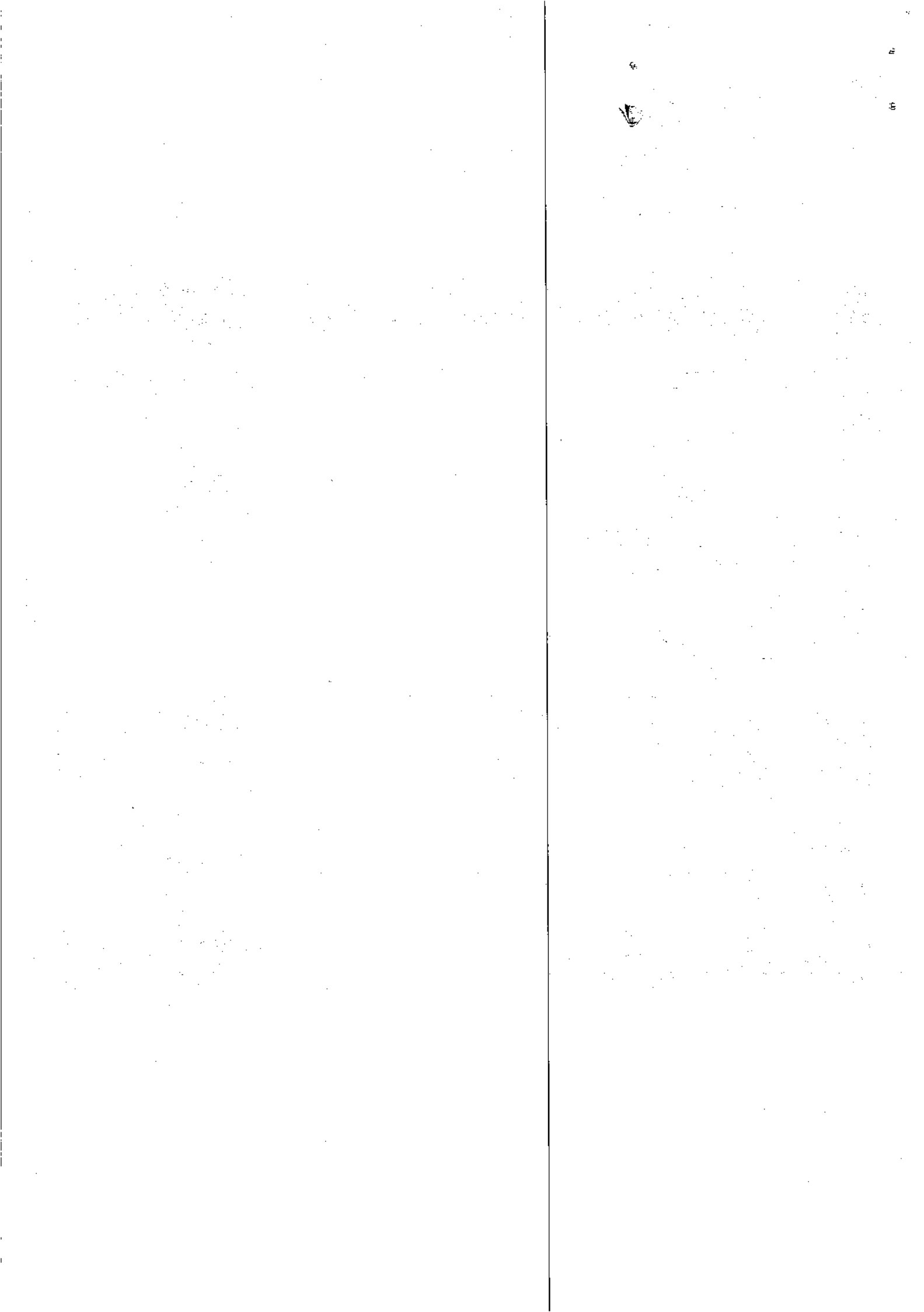
BILAN - PASSIF			Exercice N	Exercice N-1 (*)
Capital social ou individuel (1)	(Dont 3 573 500)	DA	3 573 500	3 573 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	72 683	72 683
Ecart de réévaluation (2)	(Dont écart d'équivalence EK)	DC		
Réserve légale (3)		DD	357 350	357 350
Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG		
TOTAL réserves			357 350	357 350
Report à nouveau		DH	235 224	415
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	645 748	687 353
Subventions d'investissement		DJ		
Provisions réglementées		DK	14 719	16 744
TOTAL (I)		DL	4 899 224	4 708 044
Produit des émissions de titres participatifs		DM		
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques		DP	83	
Provisions pour charges		DQ	1 070 594	1 223 843
TOTAL (III)		DR	1 070 677	1 223 843
Emprunts obligataires convertibles		DS		
Autres emprunts obligataires		DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	29 230	
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs EI)	DV		
TOTAL dettes financières			29 230	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	4 677 355	5 789 542
Dettes fiscales et sociales		DY	4 697 206	4 982 657
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	904 705	991 413
Autres dettes		EA	2 092 566	4 037 168
TOTAL dettes d'exploitation			12 371 832	15 800 780
Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	12 401 062	15 800 780
Ecart de conversion passif	(V)	ED		4 645
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	18 370 964	21 737 312



MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice N						Exercice N-1 (*)
		France		Exportation		Total		
Ventes de marchandises		FA		FB		FC		
Production vendue	Biens	FD		FE		FF		
	Services	FG	23 467 382	FH	17 444 104	FI	40 911 486	40 134 513
Chiffres d'affaires nets		FJ	23 467 382	FK	17 444 104	FL	40 911 486	40 134 513
Production stockée						FM		
Production immobilisée						FN		
Subventions d'exploitation						FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	134 198	199 308
Autres produits (1) (11)						FQ	9 909	6 880
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	41 055 593	40 340 701
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
Variation de stock (marchandises)						FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)						FW	28 277 639	25 454 104
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	905 625	874 797
Salaires et traitements						FY	7 055 181	8 677 766
Charges sociales (10)						FZ	3 205 824	3 677 453
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations - dotations aux amortissements					GA	300 490	257 857
	Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	178 405	120 698
Autres charges (12)					GE	112 419	17 120	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	40 035 583	39 079 796
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 020 010	1 260 905
Bénéfice attribué ou perte transférée						GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré						GI		
Produits financiers de participations (5)						GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
Différences positives de change						GN	8 665	1 833
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	8 665	1 833
Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	83	
Intérêts et charges assimilées (6)						GR	97 961	97 443
Différences négatives de change						GS	22 854	1 239
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	120 898	98 682
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-112 233	-96 849
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	907 778	1 164 056



MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)		Exercice N	Exercice N-1 (*)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	7 157	7 684
Total des produits exceptionnels (7)	HD	7 157	7 684
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		1 546
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	5 132	7 044
Total des charges exceptionnelles (7)	HH	5 132	8 590
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	HI	2 025	-905
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	100 119	184 149
Impôts sur les bénéfices (X)	HK	163 934	291 649
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	41 071 416	40 350 218
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	40 425 667	39 662 865
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	645 748	687 353



MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2021

MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 18 370 964 € et le résultat s'élève à 645 748 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société Mersen Corporate Services SAS pour l'exercice 2021 ont été établis conformément aux dispositions de la législation française, notamment du Règlement ANC 2014-03.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'achat ou de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire. Les compléments pour amortissements dégressifs sont considérés comme dérogatoires et enregistrés en charges exceptionnelles par la contrepartie des provisions réglementées inscrites au passif du bilan. D'une manière générale, les durées de vie retenues sont les suivantes :

- Logiciels 5 ans
- Matériels de bureau et informatique 5 ans
- Mobilier 10 ans

Provisions réglementées

Des provisions réglementées ont été constituées dans le cadre des dispositions fiscales en vigueur.

Elles portent sur les amortissements dérogatoires ; les informations les concernant figurent dans les rubriques appropriées de l'annexe.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Opérations en devises

A la clôture de l'exercice, les créances et les dettes en devises sont valorisées au cours officiel du 31 décembre. La contrepartie de l'ajustement qui en résulte est enregistrée dans un compte d'écart de conversion d'actif ou de passif.

Les profits de change latents, n'interviennent pas dans la formation du résultat. Toutefois, une provision est constituée pour faire face aux risques, le cas échéant, représentés par les pertes de change latentes non couvertes sur ces devises.

Actif circulant - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances douteuses font l'objet (le cas échéant) de provisions pour dépréciation en fonction de la perte probable.

Engagements de retraite, indemnités de départ et médailles du travail

Les engagements de retraite complémentaire résultant d'un régime à prestations définies au profit d'une partie du personnel font l'objet de la comptabilisation d'une provision. Les engagements relatifs au personnel actif sont enregistrés en provision pour risques et charges. Ceux relatifs au personnel retraité sont portés à un compte de charge à payer.

Les indemnités de départ en retraite des salariés, résultant de l'application des conventions collectives, sont constatées sous forme d'une provision pour risques et charges.

Les engagements relatifs aux primes de médailles du travail font l'objet d'une provision.

Les engagements de départ en retraite et de médailles du travail sont calculés annuellement par des actuaires indépendants conformément aux dispositions de la convention collective des industries chimiques et à la recommandation 2013-02, mise à jour le 5 novembre 2021. Conformément à cette recommandation, la Société a opté pour un changement de méthode qui consiste à linéariser le coût de la prestation sur la période précédant l'âge de la retraite qui permet au salarié d'obtenir la prestation maximale. L'impact total de 197 K€ (baisse de la provision) a été comptabilisé à l'ouverture de l'exercice 2021 en report à nouveau et a concerné l'ensemble des régimes d'indemnités de fin de carrière. Par ailleurs, la charge de retraite 2021 a été révisée au regard de cette nouvelle méthode.

La méthode utilisée est celle des unités de crédit projetées : elle prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié. L'obligation est partiellement financée au travers d'un versement externe dans le cadre d'une assurance vie collective dont l'actif est évalué à la juste valeur.

Les engagements de départ en retraite sont comptabilisés selon la méthode du corridor.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes :

- les rémunérations futures sont calculées à partir des rémunérations actuelles en intégrant une réévaluation annuelle au titre de l'inflation de 1,00 % et des augmentations individuelles additionnelles en fonction de l'âge ;
- les variations des hypothèses actuarielles ne sont prises en compte qu'au-delà du corridor et amorties sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres bénéficiant du régime ;
- actualisation au taux de 0,90% ;

MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

- taux de charges moyen de 40 % à 45 % ;
 - taux de rotation du personnel déterminé par tranches d'âges ;
 - taux de rendement des actifs : 2,5 % ;
 - table de mortalité utilisée : TGHF05.
- La provision comptabilisée au titre des indemnités de départ en retraite s'élève à 1 044 630€.
- Les charges à payer comptabilisées au titre du régime GPC s'élèvent à 767 281 €. Le montant de l'actif du régime s'élève à 247 165 €.

ANALYSES ET COMMENTAIRES

Faits marquants de l'exercice

La crise sanitaire n'a pas eu d'impact financier significatif sur MCS.

Compte de résultat

Chiffre d'affaires

Les produits des activités annexes (40 911 Keuros) recouvrent, pour l'essentiel, la facturation de services réalisés pour les filiales du groupe Mersen ainsi que la facturation de services pour la redevance de Marque de Mersen. La hausse du chiffre d'affaires par rapport à 2020 s'explique par une augmentation du niveau de refacturation des coûts internes, notamment lié aux prestations informatiques.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation, après dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation, s'inscrit à 1 020 Keuros.

Résultat financier

Le résultat financier est une perte de 112 Keuros en 2021 contre une perte de 97 Keuros en 2020.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 2 Keuros.



MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 164 Keuros.

Personnel de la société

La masse salariale fiscale s'est élevée à 7 055 Keuros.

Information sur les rémunérations versées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas fournie car cela reviendrait à mentionner une rémunération individuelle.

Consolidation

La société Mersen Corporate Services SAS est prise en intégration globale dans la consolidation du Groupe Mersen.

Informations sur le régime fiscal de Mersen Corporate Services SAS

La société relève du régime fiscal des groupes de société avec date d'entrée dans le régime d'intégration fiscale de Mersen, 2 avenue Gambetta, 92400 Courbevoie (société tête de groupe) le premier janvier 2001.

Le calcul de la charge d'impôt pour chaque filiale est établi chaque année comme si la société n'était pas membre du groupe fiscal. Cette charge d'impôt tient donc compte des pertes réalisées durant la période d'appartenance au groupe fiscal. La filiale est solidaire du paiement de son impôt au trésor en cas de défaillance de Mersen.

Capital

Le capital est composé de 3 573 500 actions de 1 euro de nominal.

Engagements hors bilan

Aucun engagement hors bilan n'existe au 31/12/2021.

MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Evènements survenus après la clôture des comptes

Néant

Ventilation charge d'impôt

Impôts en K€	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	908	137
Résultat exceptionnel	2	0
Participation	-100	27
TOTAL	810	164



MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

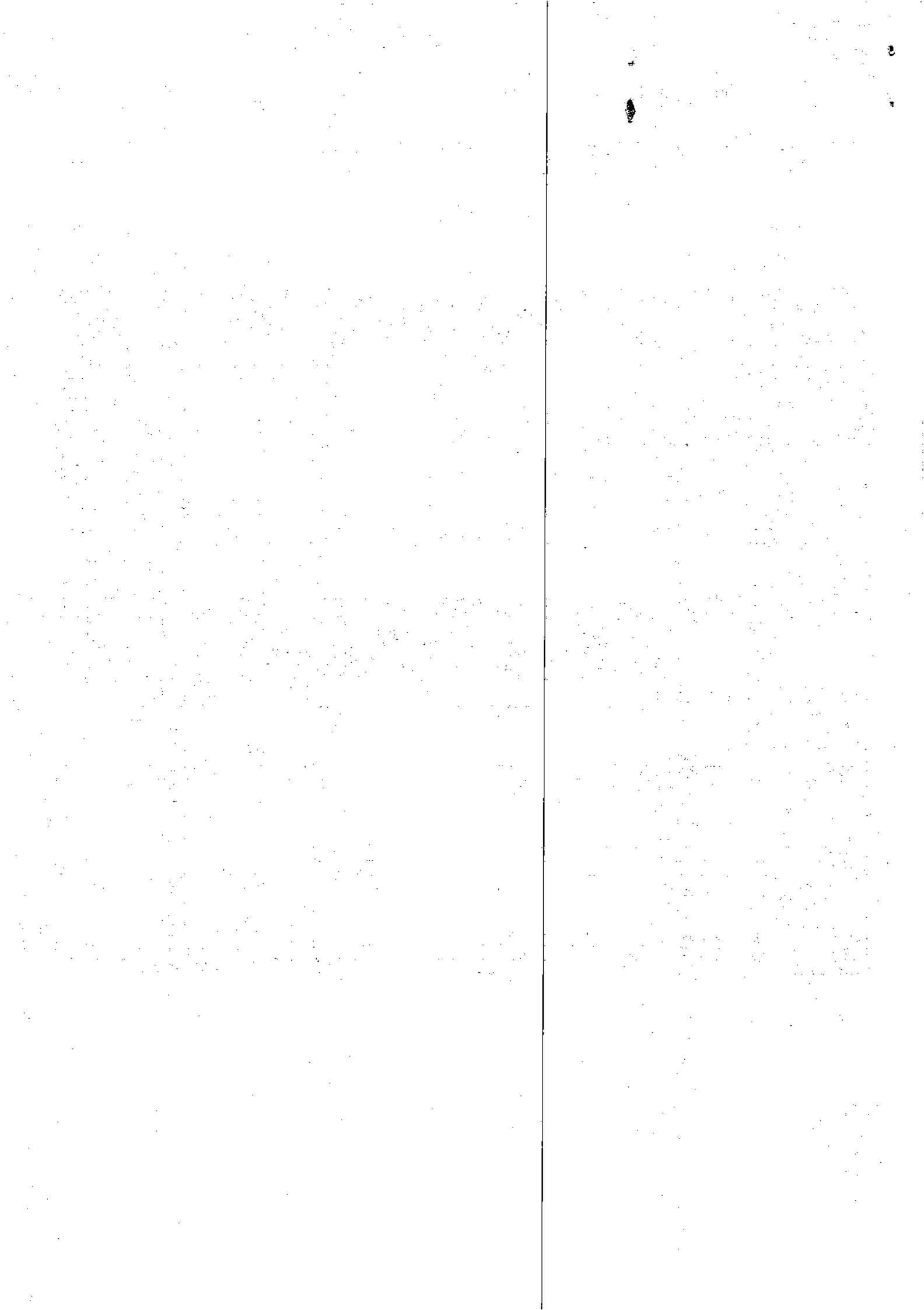
INFORMATIONS BILAN ET RESULTAT

MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Immobilisations

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
					Complétives à une réévaluation ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste	
	Frais d'établissement et de développement		CZ	1 4 985 271	D8	2	D9	3 4 394 431
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		KD	3 044 665	KE		KF	346 045
	TOTAL I							
	TOTAL II							
	Terrains		KG	897	KH		KI	0
	Constructions	Sur sol propre	L9	↓	KJ		KL	0
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO	0
		Inst. gales, agenc. et am. des constructions	M2		KP		KR	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3		KS		KU	0
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. et aménagements divers	KV	120 024	KW		KX	0
		Matériel de transport	KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	537 585	LC		LD	31 729
		Emballages récupérables et divers	LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	0
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
	TOTAL III		LN	1 322 945	LO		LP	31 729
	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V	
	TOTAL IV		LQ		LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	9 352 891	ØH		ØJ	4 772 206

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation, légalité ou évaluation par mise en équivalence			
			Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
	Frais d'établissement et de développement		TIN	1	CØ	2	DØ	3 9 379 703	D7	4
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TIO		LV	0	LW	3 390 711	1X	
	Terrains		IP		LX		LY	897	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	243 618	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agenc. et am. des constructions	IS		MG		MH	420 821	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. et aménagements divers	IU		MM		MN	120 024	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS	0	MT	569 314	MU	
		Emballages récupérables et divers	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	0	NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	0	NH	1 354 674	NI	
	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IO		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	0	ØL	14 125 088	ØM	



MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Provisions

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA	TB	TC
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (1)	3V		TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires	3X	16 744	TM	TN	TO
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992	IA		IB	IC	ID
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992	IE		IF	IG	IH
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ		IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	16 744	TS	TT	TU
			5 132	7 157	14 719
Provisions pour litiges	4A		4B	4C	4D
Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	1 168 631	4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F		5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	0	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	55 212	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	1 223 843	TV	TW	TX
			178 488	331 654	1 070 677
sur immo- bilisations	- incorporelles		6A	6C	6D
	- corporelles	897	6E	6G	6H
	- titres mis en équivalence		6F	6G	6H
	- titres de participation		6I	6J	6K
	- autres immobilisations financières (1)		6L	6M	6N
TOTAL provisions sur actif immobilisé		897	0		897
Sur stocks et en cours	6N		6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T		6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (1)	6X		6Y	6Z	7A
TOTAL provisions sur actif circulant					
TOTAL III	7B	897	TY	TZ	UA
			0		897
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 241 484	UB	UC	UD
			183 620	338 811	1 086 293

MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Créances et dettes

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
Créances rattachées à des participations		UL			UM	UN
Prêts (1) (2)		UP			UR	US
Autres immobilisations financières		UT			UV	UW
TOTAL créances liées à l'actif immobilisé						
Clients douteux ou litigieux		VA				
Autres créances clients		UX	4 023 622		4 023 622	
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie <small>Prov. pour dé arbitraire</small>		ZI				
Personnel et comptes rattachés		UY	3 006		3 006	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	0		0	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 300 108		2 300 108	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	226		226	
		VP	0		0	
Groupe et associés (2)		VC	69 454		69 454	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	102 087		102 087	
TOTAL créances liées à l'actif circulant			6 498 503		6 498 503	
Charges constatées d'avance		VS	1 507 111		1 507 111	
TOTAUX		VT	8 005 614		8 005 614	VV
		VD				
(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VE				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF				

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A + d'1 an et 5 ans 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	A 1 an maximum à l'origine	VG	29 230		29 230		
	A plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 677 355		4 677 355		
Personnel et comptes rattachés		8C	3 545 982		3 545 982		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 039 912		1 039 912		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	0		0		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	111 311		111 311		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	904 705		904 705		
Groupe et associés (2)		VI	706 224		706 224		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 386 342		1 386 342		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	12 401 062		12 401 062		VZ

MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
FACTURES CLIENTS A ETABLIR	935 132
TOTAL	935 132

Charges à payer

Charges à payer	Montant
PARTICIPATION SALARIES	130 000
CHARGES A PAYER ORGANISMES SOCIAUX	744 826
FAC A RECEVOIR FRNS CONSO	640 424
FAC A RECEVOIR FRNS	587 650
FAC A RECEVOIR FRNS IMMO	20 654
PROV CONGES PAYES DUS	269 895
CHARGES A PAYER PERSONNEL ETAM	1 489 653
IJSS CPAM	74
CHARGES A PAYER FONGECIF	569
PROV CONGES PAYES ACQUIS	340 947
CHARGES A PAYER INTERESSEMENT	446 664
CHARGES A PAYER RETRAITE GPC	767 281
CHARGES A PAYES VGES ET DEPLACEMENTS	4 041
CHARGES A PAYER ETAT DIVERS	19 177
CHARGES A PAYER ETAT DIVERS	34 425
TOTAL	5 496 280

MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
SERVICES EXTERIEURS	1 507 111		
TOTAL	1 507 111		

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES DEBUT EXERCICE	4 708 044
Distribution	- 650 000
Résultat de l'exercice	645 748
Variation provisions réglementées	-2 025
Variation report à nouveau lié à changement de méthode	197 456
CAPITAUX PROPRES FIN EXERCICE	4 899 224

MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Situation fiscale différée et latente

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt Provisions réglementées		16 744
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		16 744
Total passif d'impôt futur		4 688
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Participation des salariés	130 000	164 082
Engagements de retraites	1 837 875	1 979 418
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	1 967 875	2 143 500
Total actif d'impôt futur	491 969	600 180
Situation nette	- 491 969	- 595 492

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise	
	N	N-1	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	43	41		
Agents de maîtrise	3	8		
Employés et techniciens		1		
TOTAL	46	50		

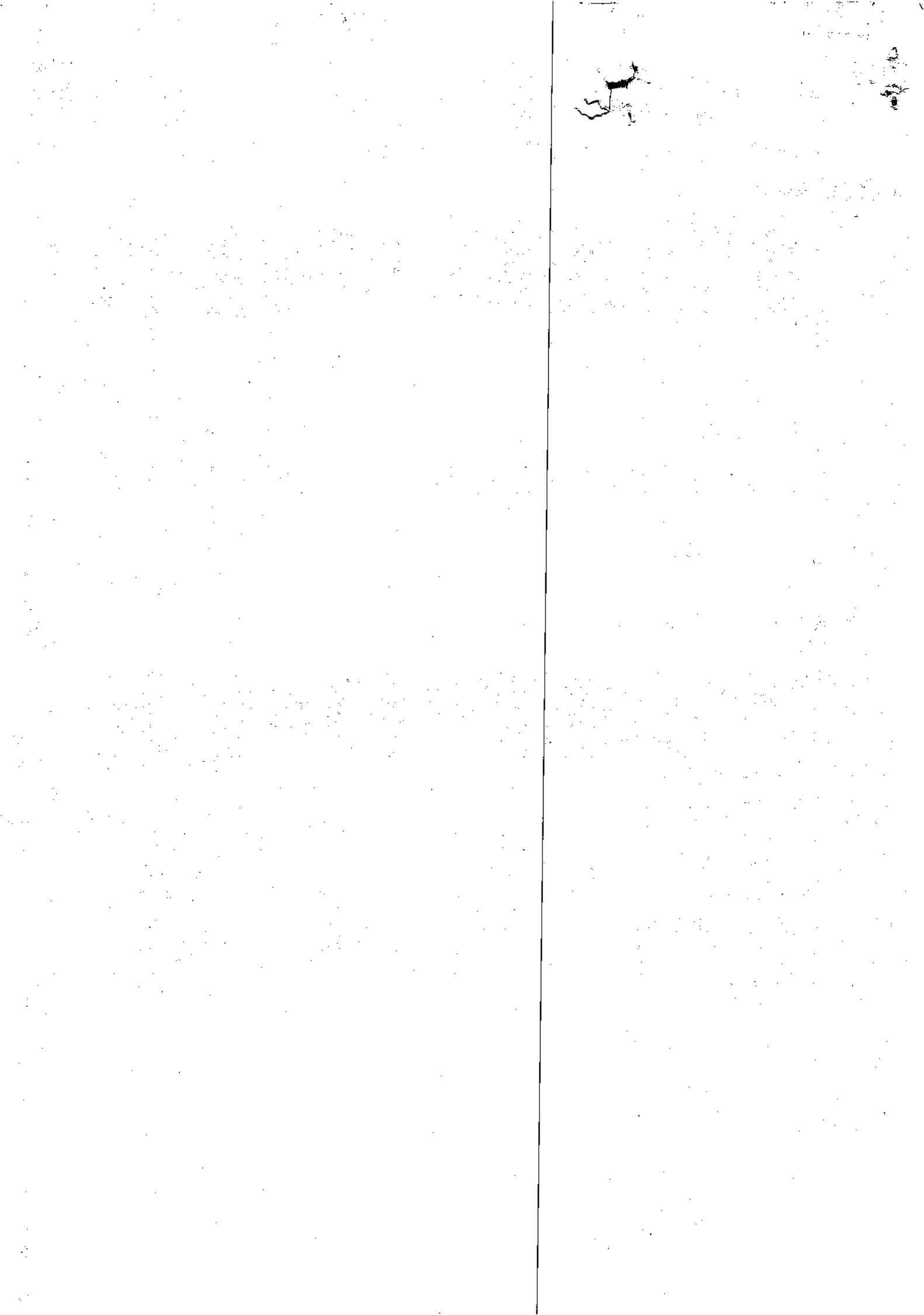
MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	5 132	7 157
TOTAL	5 132	7 157

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises			%
Production vendue biens			%
Production vendue services	40 911 486	40 134 513	1,94 %
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	23 467 382	23 091 512	1,63 %
Chiffres d'affaires nets-Export	17 444 104	17 043 001	2,35 %
Chiffres d'affaires nets	40 911 486	40 134 513	1,94 %



MERSEN Corporate Services SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 3 573 500 euros
Siège social : Tour TRINITY, 1 bis place de la Défense
92400 Courbevoie
433 803 137 RCS NANTERRE

DECISIONS D'ASSOCIE UNIQUE DU 19 MAI 2022

Le jeudi 19 mai 2022,

Au siège social sis Tour Trinity, 1 bis place de la Défense, 92400 Courbevoie

La Société MERSEN, Associé Unique de la Société MERSEN Corporate Services SAS, a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2021, tels qu'ils ont été arrêtés et présentés par le Président, ainsi que les opérations de cet exercice qui se solde par un bénéfice net comptable de 645 748,49 €.

L'Associé Unique donne quitus au Président de sa gestion pour cet exercice.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des propositions d'affectation du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice 2021 soit 645 748,49 € de la façon suivante :

- | | |
|--------------------|--------------|
| - Report à nouveau | 15 748,49 € |
| - Dividendes | 630 000,00 € |

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour sans attribution d'avoir fiscal du fait de l'intégration fiscale de la société MERSEN Corporate Services SAS par la société MERSEN.

L'Associé Unique constate qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

- Exercice 2020 : 650 000,00 €
- Exercice 2019 : 100 252,45 €
- Exercice 2018 : 563 000,00 €

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique constate que les mandats des cabinets KPMG SA, Commissaire aux Comptes Titulaire et Salustro Reydel, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à échéance et décide de ne pas les renouveler.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique a reçu des cabinets Deloitte & Associés et BEAS une lettre de démission de leur mandat respectif de Commissaires aux Comptes Titulaire et Commissaire aux Comptes Suppléant.

L'Associé Unique prend acte de cette décision et décide en conséquence, sur proposition du Président, de nommer en remplacement des Commissaires aux Comptes démissionnaires :

- La société KPMG SA, société anonyme, ayant son siège social Tour EQHO, 2 avenue Gambetta, 92066 Paris La Défense Cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 775 726 417, aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire,
- La société Salustro Reydel, société anonyme, ayant son siège social Tour EQHO, 2 avenue Gambetta, 92066 Paris La Défense Cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 652 044 371, aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant,

respectivement pour la fin du mandat restant à courir, soit jusqu'à la décision statuant sur les comptes de la fin de l'exercice 2024.

Le cabinet KPMG SA et le cabinet Salustro Reydel ont déclaré qu'ils acceptaient ces fonctions.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique décide de conférer tous pouvoirs à Madame Anne POEY-LAFRANCE et/ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet, pour moi et en mon nom :

- D'effectuer tout dépôts, immatriculations, modifications et radiations concernant mon entreprise auprès des registres ;
- En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le représentant de l'Associé Unique.

MERSEN

Représenté par M. Luc THEMELIN

MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Société par actions simplifiée

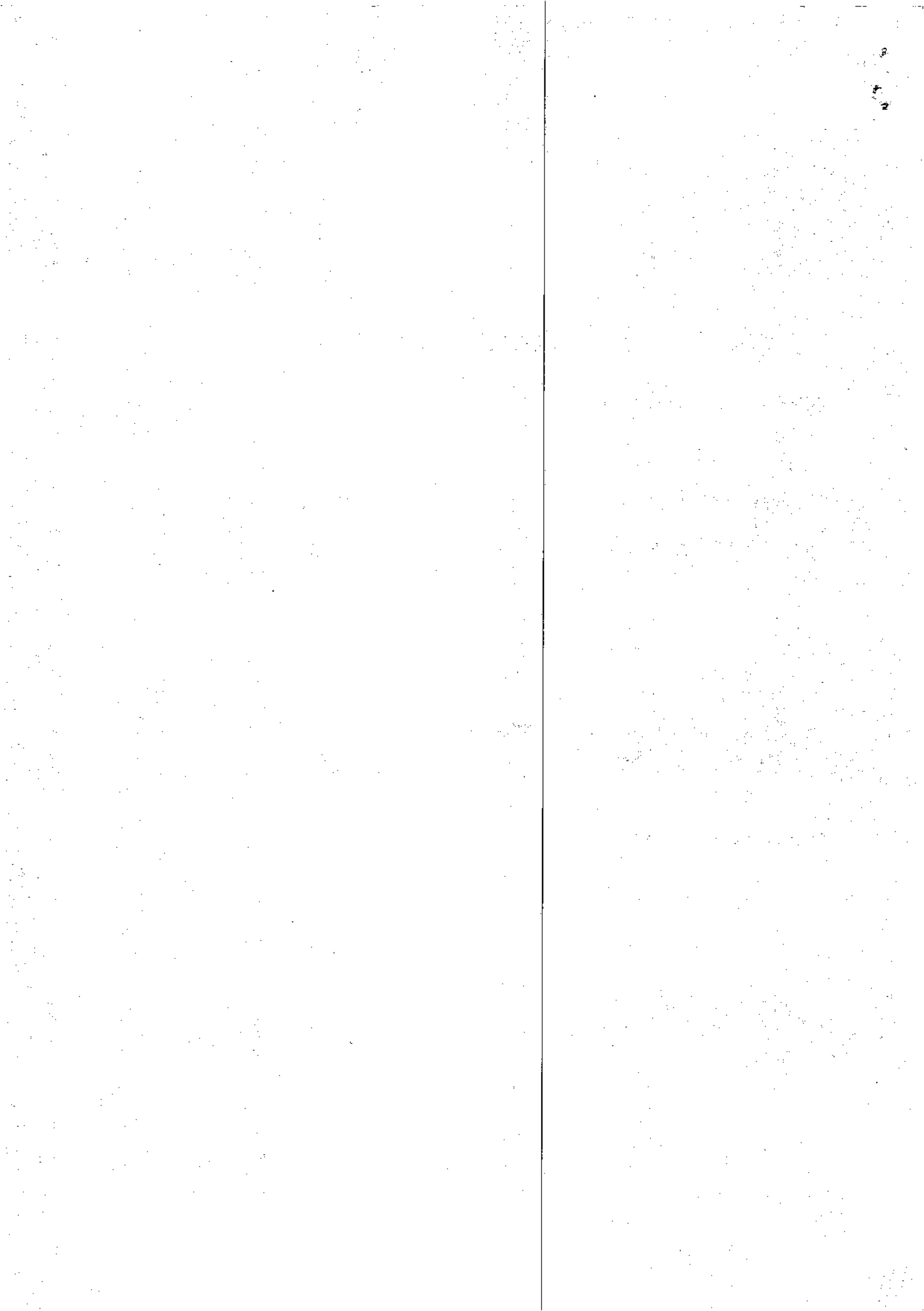
Tour Trinity

1 bis, place de la Défense

92400 COURBEVOIE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021



KPMG AUDIT
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris-La Défense Cedex

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Société par actions simplifiée

Tour Trinity

1 bis, place de la Défense

92400 COURBEVOIE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'associé unique de la société MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MERSEN CORPORATE SERVICES SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables-Engagements de retraite, indemnités de départ et médailles du travail » de l'annexe aux comptes annuels, qui expose le changement de méthode relatif à l'application de la recommandation n° 2013-02 de l'ANC, modifiée le 5 novembre 2021, ayant introduit un choix de méthodes pour la répartition des droits à prestation pour certains régimes à prestations définies.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 16 mai 2022

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

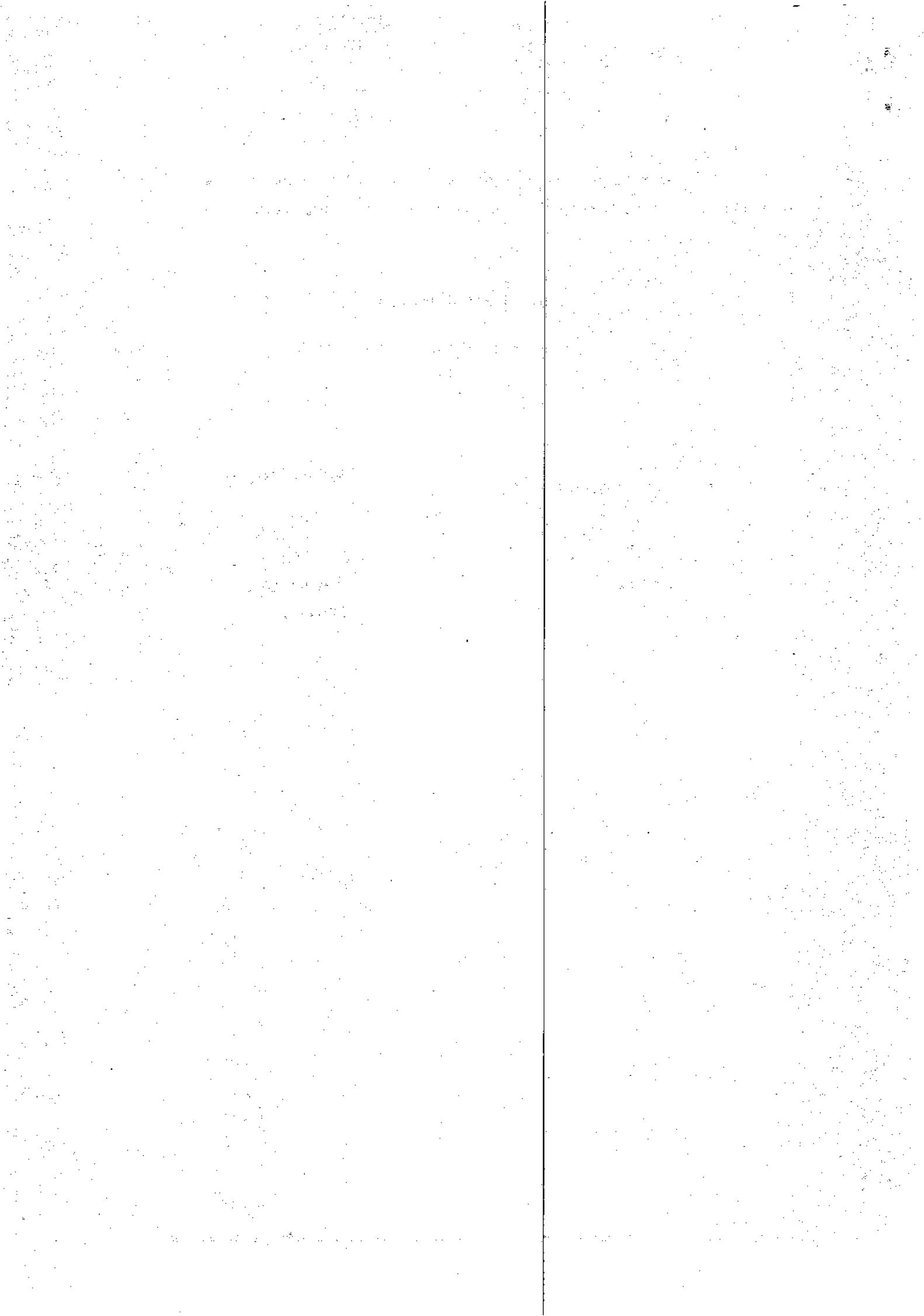


Catherine Porta
Associée

Deloitte & Associés



Anne Demerlé
Associée

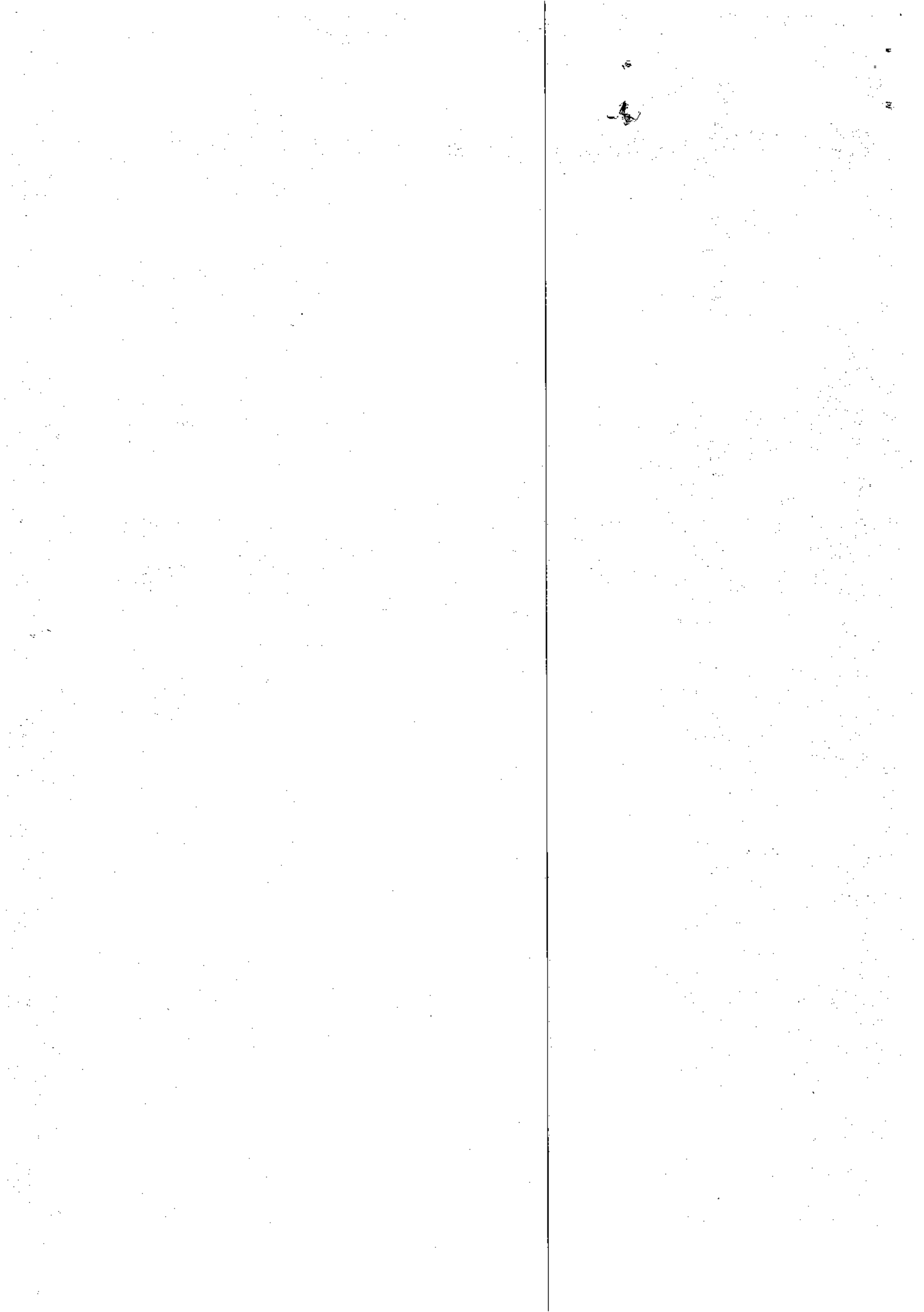




MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

COMPTES ANNUELS

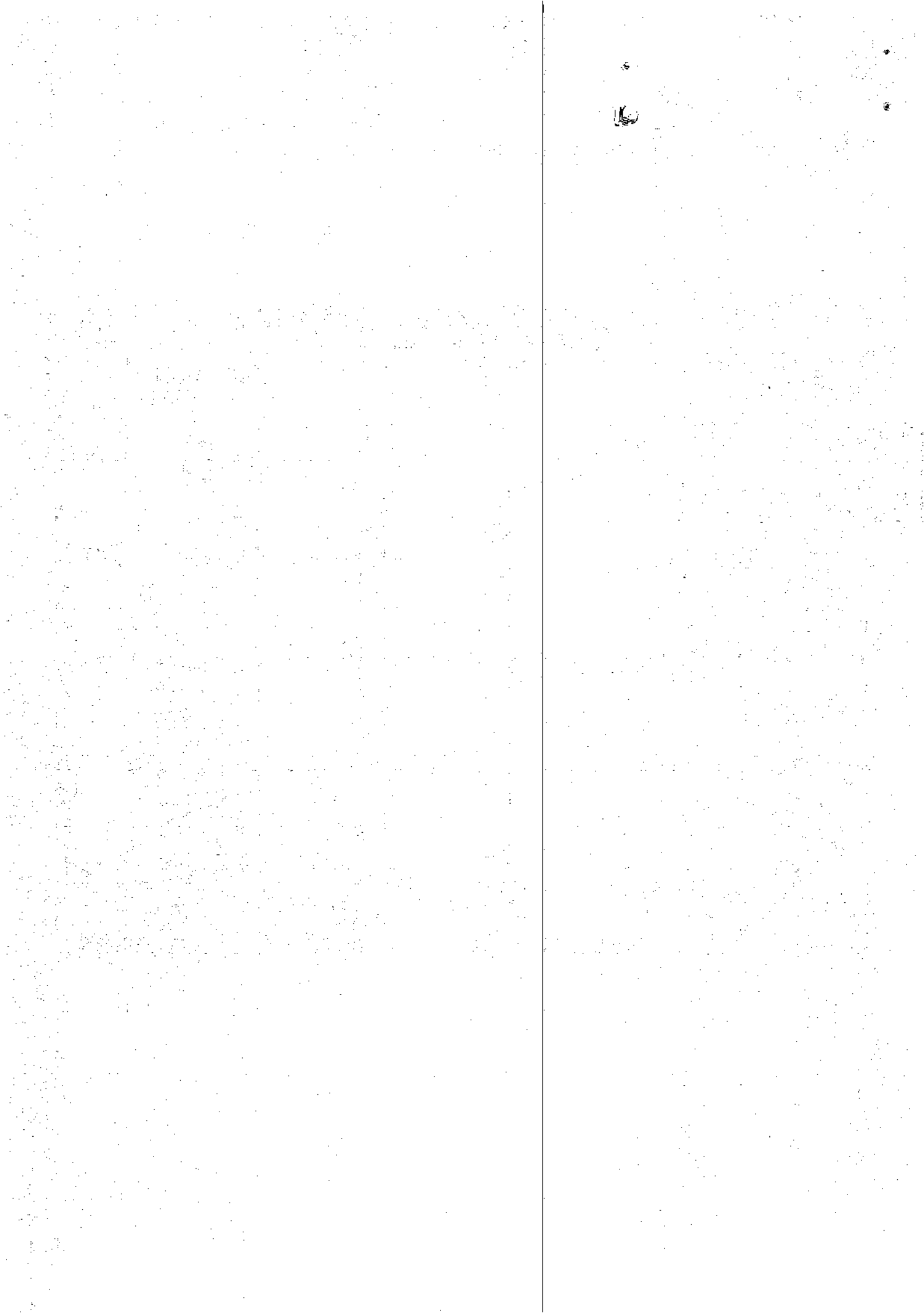
AU 31 DECEMBRE 2021



MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

BILAN ACTIF

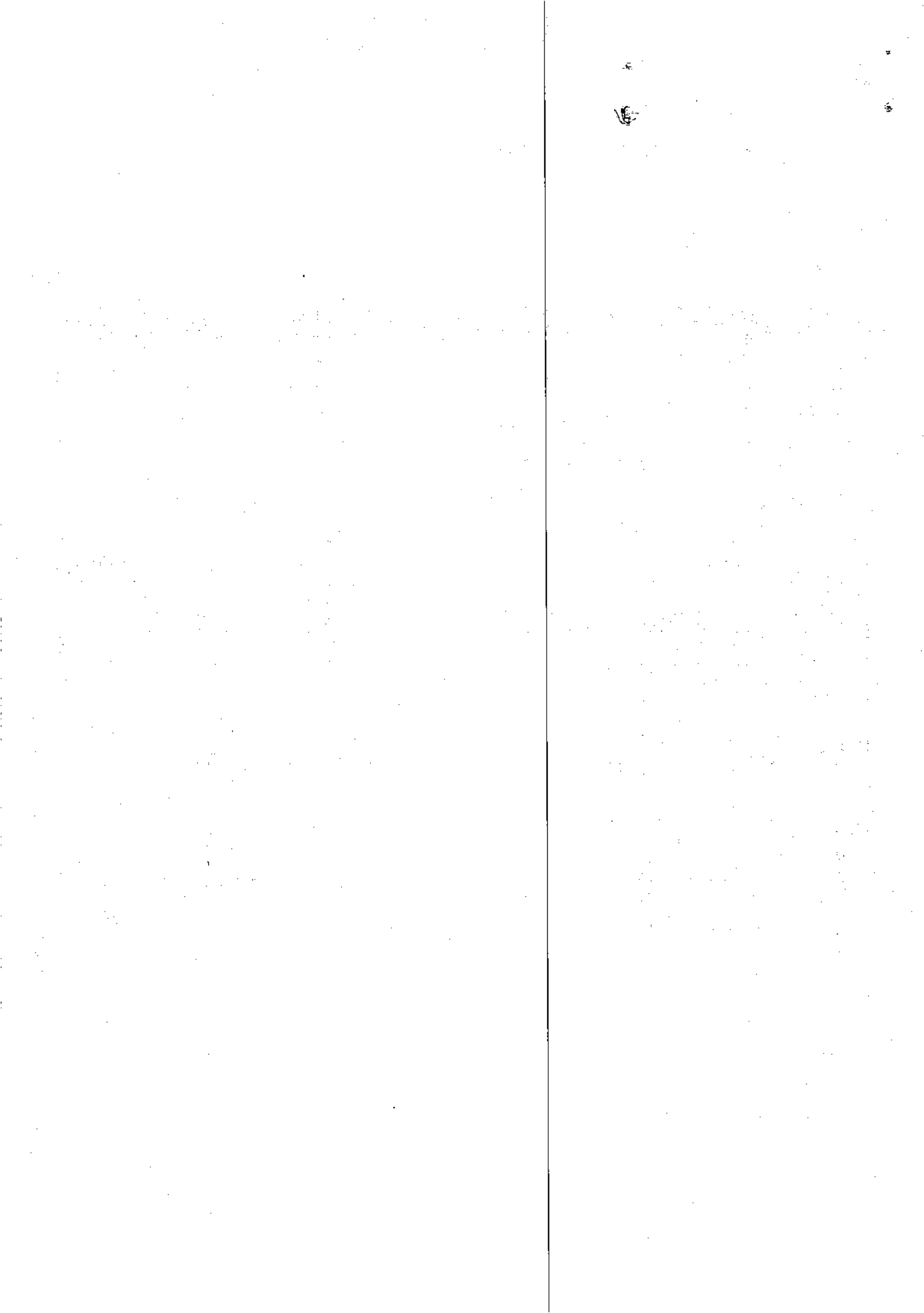
BILAN - ACTIF	Exercice N			N-1 (*)
	Brut	Amortiss., prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	AA			
Frais d'établissement	AB	AC		
Frais de développement	CX	CQ	9 379 703	4 985 271
Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 595 700	412 570
Fonds commercial (1)	AH	AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	117 981	281 952
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
TOTAL immobilisations incorporelles			10 174 714	5 679 793
Terrains	AN	AO	897	0
Constructions	AP	AQ	664 439	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	534 566	177 976
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
TOTAL immobilisations corporelles			1 199 902	177 976
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
Autres participations	CU	CV		
Créances rattachées à des participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières	BH	BI		
TOTAL immobilisations financières				
TOTAL (II)	EJ	BK	14 125 088	3 795 602
Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
En cours de production de biens	BN	BO		
En cours de production de services	BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
Marchandises	BT	BU		
TOTAL Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	35 781	51 090
Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	4 023 622	9 903 407
Autres créances (3)	BZ	CA	2 474 881	1 399 408
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
TOTAL Créances			6 498 503	11 302 815
Valeurs mobilières de placement Dont actions propres :	CD	CE		
Disponibilités	CF	CG	0	3 653 447
TOTAL Trésorerie			0	3 653 447
Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	1 507 111	872 191
TOTAL (III)	CJ	CK	8 041 395	15 879 543
Frais d'émission d'emprunt à étaier (IV)	CW			
Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Ecarts de conversion actif (VI)	CN		83	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	22 166 566	3 795 602
			18 370 964	21 737 312



MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

BILAN PASSIF

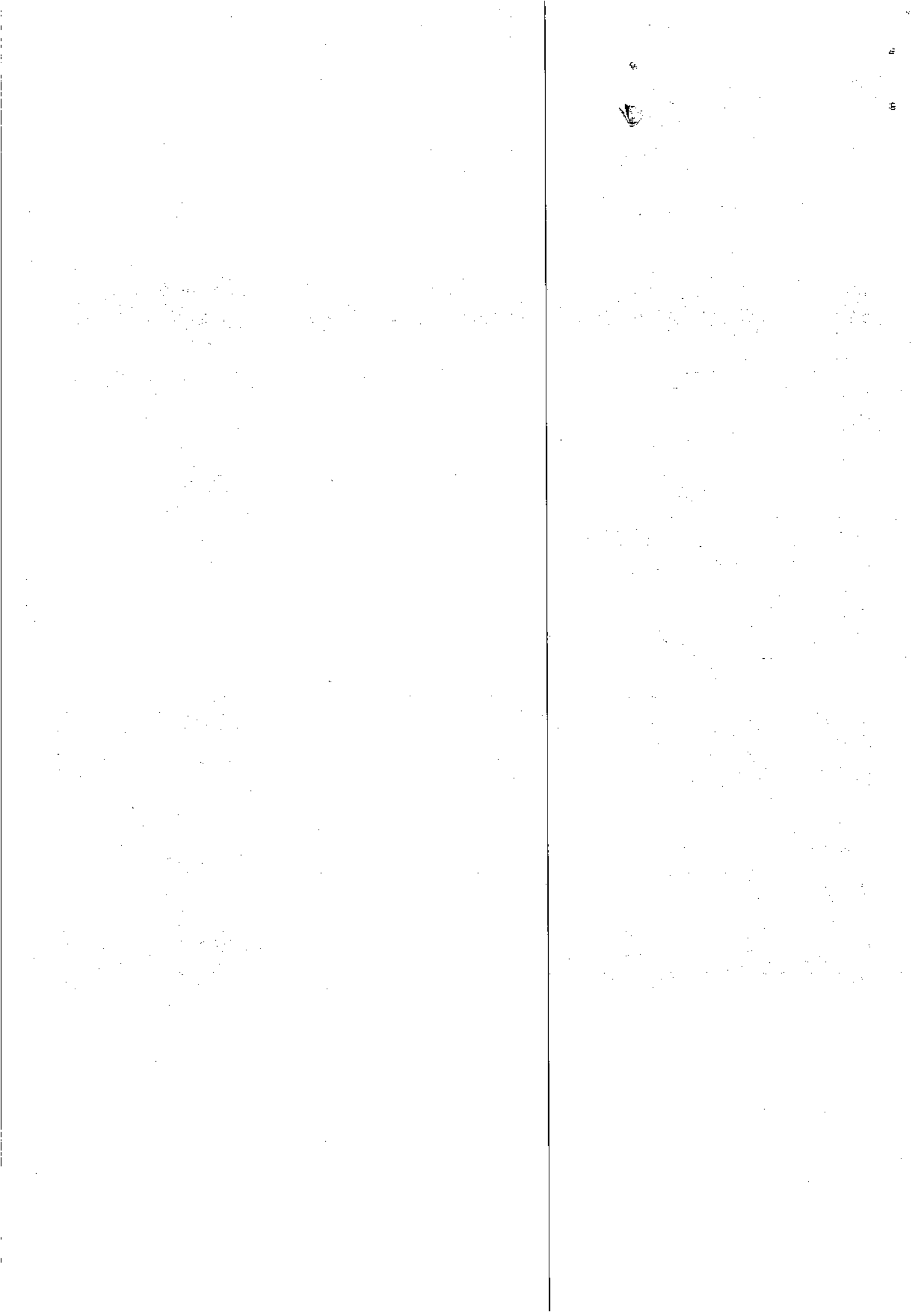
BILAN - PASSIF			Exercice N	Exercice N-1 (*)
Capital social ou individuel (1)	(Dont 3 573 500)	DA	3 573 500	3 573 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	72 683	72 683
Ecart de réévaluation (2)	(Dont écart d'équivalence EK)	DC		
Réserve légale (3)		DD	357 350	357 350
Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG		
TOTAL réserves			357 350	357 350
Report à nouveau		DH	235 224	415
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	645 748	687 353
Subventions d'investissement		DJ		
Provisions réglementées		DK	14 719	16 744
TOTAL (I)		DL	4 899 224	4 708 044
Produit des émissions de titres participatifs		DM		
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques		DP	83	
Provisions pour charges		DQ	1 070 594	1 223 843
TOTAL (III)		DR	1 070 677	1 223 843
Emprunts obligataires convertibles		DS		
Autres emprunts obligataires		DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	29 230	
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs EI)	DV		
TOTAL dettes financières			29 230	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	4 677 355	5 789 542
Dettes fiscales et sociales		DY	4 697 206	4 982 657
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	904 705	991 413
Autres dettes		EA	2 092 566	4 037 168
TOTAL dettes d'exploitation			12 371 832	15 800 780
Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	12 401 062	15 800 780
Ecart de conversion passif	(V)	ED		4 645
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	18 370 964	21 737 312



MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice N						Exercice N-1 (*)
		France		Exportation		Total		
Ventes de marchandises		FA		FB		FC		
Production vendue	Biens	FD		FE		FF		
	Services	FG	23 467 382	FH	17 444 104	FI	40 911 486	40 134 513
Chiffres d'affaires nets		FJ	23 467 382	FK	17 444 104	FL	40 911 486	40 134 513
Production stockée						FM		
Production immobilisée						FN		
Subventions d'exploitation						FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	134 198	199 308
Autres produits (1) (11)						FQ	9 909	6 880
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	41 055 593	40 340 701
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
Variation de stock (marchandises)						FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)						FW	28 277 639	25 454 104
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	905 625	874 797
Salaires et traitements						FY	7 055 181	8 677 766
Charges sociales (10)						FZ	3 205 824	3 677 453
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations					GA	300 490	257 857
	- dotations aux amortissements					GB		
	- dotations aux provisions					GC		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions					GD	178 405	120 698
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	112 419	17 120	
Autres charges (12)						GF	40 035 583	39 079 796
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	1 020 010	1 260 905
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								
Bénéfice attribué ou perte transférée						GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré						GI		
Produits financiers de participations (5)						GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
Différences positives de change						GN	8 665	1 833
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	8 665	1 833
Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	83	
Intérêts et charges assimilées (6)						GR	97 961	97 443
Différences négatives de change						GS	22 854	1 239
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	120 898	98 682
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								
						GV	-112 233	-96 849
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								
						GW	907 778	1 164 056



MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)		Exercice N	Exercice N-1 (*)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	7 157	7 684
Total des produits exceptionnels (7)	HD	7 157	7 684
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		1 546
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	5 132	7 044
Total des charges exceptionnelles (7)	HH	5 132	8 590
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	HI	2 025	-905
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	100 119	184 149
Impôts sur les bénéfices (X)	HK	163 934	291 649
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	41 071 416	40 350 218
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	40 425 667	39 662 865
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	645 748	687 353



MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2021

MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 18 370 964 € et le résultat s'élève à 645 748 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société Mersen Corporate Services SAS pour l'exercice 2021 ont été établis conformément aux dispositions de la législation française, notamment du Règlement ANC 2014-03.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'achat ou de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire. Les compléments pour amortissements dégressifs sont considérés comme dérogatoires et enregistrés en charges exceptionnelles par la contrepartie des provisions réglementées inscrites au passif du bilan. D'une manière générale, les durées de vie retenues sont les suivantes :

- Logiciels 5 ans
- Matériels de bureau et informatique 5 ans
- Mobilier 10 ans

Provisions réglementées

Des provisions réglementées ont été constituées dans le cadre des dispositions fiscales en vigueur.

Elles portent sur les amortissements dérogatoires ; les informations les concernant figurent dans les rubriques appropriées de l'annexe.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Opérations en devises

A la clôture de l'exercice, les créances et les dettes en devises sont valorisées au cours officiel du 31 décembre. La contrepartie de l'ajustement qui en résulte est enregistrée dans un compte d'écart de conversion d'actif ou de passif.

Les profits de change latents, n'interviennent pas dans la formation du résultat. Toutefois, une provision est constituée pour faire face aux risques, le cas échéant, représentés par les pertes de change latentes non couvertes sur ces devises.

Actif circulant - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances douteuses font l'objet (le cas échéant) de provisions pour dépréciation en fonction de la perte probable.

Engagements de retraite, indemnités de départ et médailles du travail

Les engagements de retraite complémentaire résultant d'un régime à prestations définies au profit d'une partie du personnel font l'objet de la comptabilisation d'une provision. Les engagements relatifs au personnel actif sont enregistrés en provision pour risques et charges. Ceux relatifs au personnel retraité sont portés à un compte de charge à payer.

Les indemnités de départ en retraite des salariés, résultant de l'application des conventions collectives, sont constatées sous forme d'une provision pour risques et charges.

Les engagements relatifs aux primes de médailles du travail font l'objet d'une provision.

Les engagements de départ en retraite et de médailles du travail sont calculés annuellement par des actuaires indépendants conformément aux dispositions de la convention collective des industries chimiques et à la recommandation 2013-02, mise à jour le 5 novembre 2021. Conformément à cette recommandation, la Société a opté pour un changement de méthode qui consiste à linéariser le coût de la prestation sur la période précédant l'âge de la retraite qui permet au salarié d'obtenir la prestation maximale. L'impact total de 197 K€ (baisse de la provision) a été comptabilisé à l'ouverture de l'exercice 2021 en report à nouveau et a concerné l'ensemble des régimes d'indemnités de fin de carrière. Par ailleurs, la charge de retraite 2021 a été révisée au regard de cette nouvelle méthode.

La méthode utilisée est celle des unités de crédit projetées : elle prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié. L'obligation est partiellement financée au travers d'un versement externe dans le cadre d'une assurance vie collective dont l'actif est évalué à la juste valeur.

Les engagements de départ en retraite sont comptabilisés selon la méthode du corridor.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes :

- les rémunérations futures sont calculées à partir des rémunérations actuelles en intégrant une réévaluation annuelle au titre de l'inflation de 1,00 % et des augmentations individuelles additionnelles en fonction de l'âge ;
- les variations des hypothèses actuarielles ne sont prises en compte qu'au-delà du corridor et amorties sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres bénéficiant du régime ;
- actualisation au taux de 0,90% ;

MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

- taux de charges moyen de 40 % à 45 % ;
 - taux de rotation du personnel déterminé par tranches d'âges ;
 - taux de rendement des actifs : 2,5 % ;
 - table de mortalité utilisée : TGHF05.
- La provision comptabilisée au titre des indemnités de départ en retraite s'élève à 1 044 630€.
- Les charges à payer comptabilisées au titre du régime GPC s'élèvent à 767 281 €. Le montant de l'actif du régime s'élève à 247 165 €.

ANALYSES ET COMMENTAIRES

Faits marquants de l'exercice

La crise sanitaire n'a pas eu d'impact financier significatif sur MCS.

Compte de résultat

Chiffre d'affaires

Les produits des activités annexes (40 911 Keuros) recouvrent, pour l'essentiel, la facturation de services réalisés pour les filiales du groupe Mersen ainsi que la facturation de services pour la redevance de Marque de Mersen. La hausse du chiffre d'affaires par rapport à 2020 s'explique par une augmentation du niveau de refacturation des coûts internes, notamment lié aux prestations informatiques.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation, après dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation, s'inscrit à 1 020 Keuros.

Résultat financier

Le résultat financier est une perte de 112 Keuros en 2021 contre une perte de 97 Keuros en 2020.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 2 Keuros.



MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 164 Keuros.

Personnel de la société

La masse salariale fiscale s'est élevée à 7 055 Keuros.

Information sur les rémunérations versées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas fournie car cela reviendrait à mentionner une rémunération individuelle.

Consolidation

La société Mersen Corporate Services SAS est prise en intégration globale dans la consolidation du Groupe Mersen.

Informations sur le régime fiscal de Mersen Corporate Services SAS

La société relève du régime fiscal des groupes de société avec date d'entrée dans le régime d'intégration fiscale de Mersen, 2 avenue Gambetta, 92400 Courbevoie (société tête de groupe) le premier janvier 2001.

Le calcul de la charge d'impôt pour chaque filiale est établi chaque année comme si la société n'était pas membre du groupe fiscal. Cette charge d'impôt tient donc compte des pertes réalisées durant la période d'appartenance au groupe fiscal. La filiale est solidaire du paiement de son impôt au trésor en cas de défaillance de Mersen.

Capital

Le capital est composé de 3 573 500 actions de 1 euro de nominal.

Engagements hors bilan

Aucun engagement hors bilan n'existe au 31/12/2021.

MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Evènements survenus après la clôture des comptes

Néant

Ventilation charge d'impôt

Impôts en K€	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	908	137
Résultat exceptionnel	2	0
Participation	-100	27
TOTAL	810	164



MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

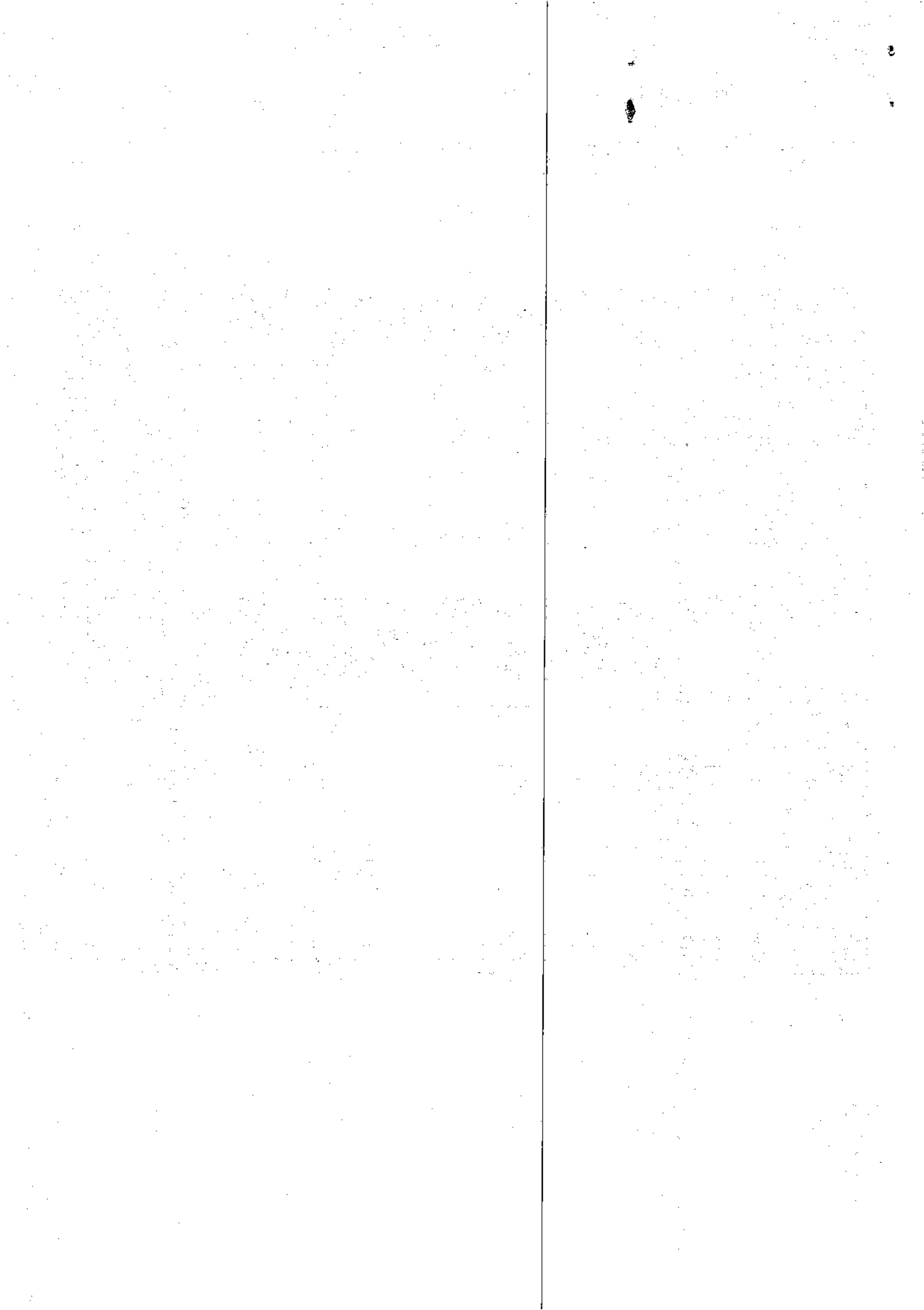
INFORMATIONS BILAN ET RESULTAT

MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Immobilisations

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
					Complétives à une réévaluation ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
	Frais d'établissement et de développement		CZ	1 4 985 271	D8	2	D9	3 4 394 431
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		KD	3 044 665	KE		KF	346 045
	TOTAL I							
	TOTAL II							
	Terrains		KG	897	KH		KI	0
Constructions	Sur sol propre	L9			KJ	243 618	KK	0
	Sur sol d'autrui	M1			KM		KN	0
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions	M2		420 821	KP		KQ	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3			KS		KT	0
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. et aménagements divers			120 024	KV		KW	0
	Matériel de transport				KY		KZ	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique			537 585	LB		LC	31 729
	Emballages récupérables et divers				LE		LF	0
Immobilisations corporelles en cours					LH		LI	0
Avances et acomptes					LK		LL	0
TOTAL III				1 322 945	LN		LO	31 729
Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M	0
Autres participations					8U		8V	0
Autres titres immobilisés					1P		1R	0
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U	0
TOTAL IV					LQ		LR	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				9 352 891	ØG		ØH	4 772 206

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation, légalité ou évaluation par mise en équivalence			
			Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
	Frais d'établissement et de développement		TIN	1	CØ	2	DØ	3 9 379 703	D7	4
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TIO		LV	0	LW	3 390 711	1X	
	Terrains		IP		LX		LY	897	LZ	
Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	243 618	MC	
	Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions		IS		MG		MH	420 821	MI	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. et aménagements divers		IU		MM		MN	120 024	MO	
	Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS	0	MT	569 314	MU	
	Emballages récupérables et divers		IX		MV		MW		MX	
Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	0	NA		NB	
Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
TOTAL III			IY		NG	0	NH	1 354 674	NI	
Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations			Ø		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2G	
TOTAL IV			I3		NJ		NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	0	ØL	14 125 088	ØM	



MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Provisions

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA	TB	TC
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (1)	3V		TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires	3X	16 744	TM	TN	TO
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992	IA		IB	IC	ID
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992	IE		IF	IG	IH
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ		IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	16 744	TS	TT	TU
			5 132	7 157	14 719
Provisions pour litiges	4A		4B	4C	4D
Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	1 168 631	4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F		5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	0	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	55 212	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	1 223 843	TV	TW	TX
			178 488	331 654	1 070 677
sur immo- bilisations	- incorporelles		6A	6C	6D
	- corporelles	897	6E	6G	6H
	- titres mis en équivalence		6F	6G	6H
	- titres de participation		6I	6J	6K
	- autres immobilisations financières (1)		6L	6M	6N
TOTAL provisions sur actif immobilisé		897	0		897
Sur stocks et en cours	6N		6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T		6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (1)	6X		6Y	6Z	7A
TOTAL provisions sur actif circulant					
TOTAL III	7B	897	TY	TZ	UA
			0		897
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 241 484	UB	UC	UD
			183 620	338 811	1 086 293

MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Créances et dettes

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
Créances rattachées à des participations		UL			UM	UN
Prêts (1) (2)		UP			UR	US
Autres immobilisations financières		UT			UV	UW
TOTAL créances liées à l'actif immobilisé						
Clients douteux ou litigieux		VA				
Autres créances clients		UX	4 023 622		4 023 622	
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie <small>Prov. pour dé arbitraire</small>		ZI				
Personnel et comptes rattachés		UY	3 006		3 006	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	0		0	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 300 108		2 300 108	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	226		226	
Groupe et associés (2)		VP	0		0	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VC	69 454		69 454	
TOTAL créances liées à l'actif circulant		VR	102 087		102 087	
Charges constatées d'avance		VS	6 498 503		6 498 503	
			1 507 111		1 507 111	
TOTAUX		VT	8 005 614		8 005 614	VV
		VD				
(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VE				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF				

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A + d'1 an et 5 ans 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	A 1 an maximum à l'origine	VG	29 230		29 230		
	A plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 677 355		4 677 355		
Personnel et comptes rattachés		8C	3 545 982		3 545 982		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 039 912		1 039 912		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	0		0		
	Obligations cautionnées	VX					
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	111 311		111 311		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	904 705		904 705		
Groupe et associés (2)		VI	706 224		706 224		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 386 342		1 386 342		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	12 401 062		12 401 062		
		VZ					

MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
FACTURES CLIENTS A ETABLIR	935 132
TOTAL	935 132

Charges à payer

Charges à payer	Montant
PARTICIPATION SALARIES	130 000
CHARGES A PAYER ORGANISMES SOCIAUX	744 826
FAC A RECEVOIR FRNS CONSO	640 424
FAC A RECEVOIR FRNS	587 650
FAC A RECEVOIR FRNS IMMO	20 654
PROV CONGES PAYES DUS	269 895
CHARGES A PAYER PERSONNEL ETAM	1 489 653
IJSS CPAM	74
CHARGES A PAYER FONGECIF	569
PROV CONGES PAYES ACQUIS	340 947
CHARGES A PAYER INTERESSEMENT	446 664
CHARGES A PAYER RETRAITE GPC	767 281
CHARGES A PAYES VGES ET DEPLACEMENTS	4 041
CHARGES A PAYER ETAT DIVERS	19 177
CHARGES A PAYER ETAT DIVERS	34 425
TOTAL	5 496 280

MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
SERVICES EXTERIEURS	1 507 111		
TOTAL	1 507 111		

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES DEBUT EXERCICE	4 708 044
Distribution	- 650 000
Résultat de l'exercice	645 748
Variation provisions réglementées	-2 025
Variation report à nouveau lié à changement de méthode	197 456
CAPITAUX PROPRES FIN EXERCICE	4 899 224

MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Situation fiscale différée et latente

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt Provisions réglementées		16 744
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		16 744
Total passif d'impôt futur		4 688
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Participation des salariés	130 000	164 082
Engagements de retraites	1 837 875	1 979 418
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	1 967 875	2 143 500
Total actif d'impôt futur	491 969	600 180
Situation nette	- 491 969	- 595 492

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise	
	N	N-1	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	43	41		
Agents de maîtrise	3	8		
Employés et techniciens		1		
TOTAL	46	50		

MERSEN CORPORATE SERVICES SAS

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	5 132	7 157
TOTAL	5 132	7 157

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises			%
Production vendue biens			%
Production vendue services	40 911 486	40 134 513	1,94 %
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	23 467 382	23 091 512	1,63 %
Chiffres d'affaires nets-Export	17 444 104	17 043 001	2,35 %
Chiffres d'affaires nets	40 911 486	40 134 513	1,94 %

